

Conseil d'Administration

2/17-18

Compte-rendu

Réunion du Samedi 20 janvier 2018 – Carcassonne (11)

Présents

Membres du Conseil d'Administration :

Jean-François ANINAT - Vincent BOUREZ - Élyane CANAL - Sylvain CAUSSÉ
Christophe FAULMANN - Alain GILLE - Cécilia GRESSENT - Alexandre HEYWANG
Gérard HUDELOT - Gary MARNAY - Hubert SALES - Philippe SOLANET

Invités :

Valérie COURTOIS - Xavier DEMANZE - François DURIER - Nicolas GALTIER - Roxane VENUTI

Excusés

Membres du Conseil d'Administration

Redha BENBOUZID - Didier BEUVELOT - Sylvie BONHOMME - Gilles CASTILLON -
Florent CHAYET - Christiane JOLY - Janick KNAEBEL - Adrien MOGLIA - Fayza
ZIOUECHE

Invité : David ANGELATS

Quorum : 12/21 administrateurs

Ordre du Jour :

- 1- **Approbation du CR** du CA 1 – 7 octobre 2017
- 2- **SECTEUR DÉVELOPPEMENT**
 - 2.1 Projet de ligue : Bilan et rédaction de fiche action
 - 2.2 Le SRE : Point d'étape et présentation de l'échéancier
- 3- **INFORMATIONS du PRESIDENT**
 - 3.1 Consultation du Président de la FFBaD auprès des Ligues
- 4- **Secteur COMMUNICATION**
 - 4.1 Partenariat SR et West Gut
- 5- **SECTEUR VIE SPORTIVE**
 - C° Vie sportive JEUNES ET HN
 - 5.1 Avancée du Label Régional
 - Section Compétition Jeunes**
 - 5.2 Règlement Coupe inter-comité Jeunes
 - 5.3 Règlement REGIONAL JEUNES
 - C° VIE SPORTIVE ADULTE
 - 5.4 Retour sur les Championnats du monde en Corée
 - 5.5 Championnat d'Europe Parabadminton 2018 : Point de suivi
- 6- **ADMINISTRATIF**

Informations du Secrétaire général

 - 6.1 Modification des statuts et du RI
 - 6.2 C° Statuts et Règlements : candidature de Gérard HUDELOT
 - 6.3 Accueil de stagiaires au sein des 2 pôles
- 7- **SECTEUR FINANCIER**

Informations du Trésorier général

 - 7.1 Situation financière au 31/07/2017
 - 7.2 Dossier ACERTIS
- 8- **QUESTIONS DIVERSES**

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la
Fédération Française
De Badminton.

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



En préambule, le Président fait remarque de la qualité des installations mises à disposition par l'Oliveraie qui accueillera jusque la fin de saison le déroulé des réunions statutaires.

1- APPROBATION du CR - CA 1 du 7 octobre 2017

Aucune remarque n'est formulée.

VOTE 1 // Adoption du CR à l'UNANIMITÉ des présents

2- Secteur DÉVELOPPEMENT

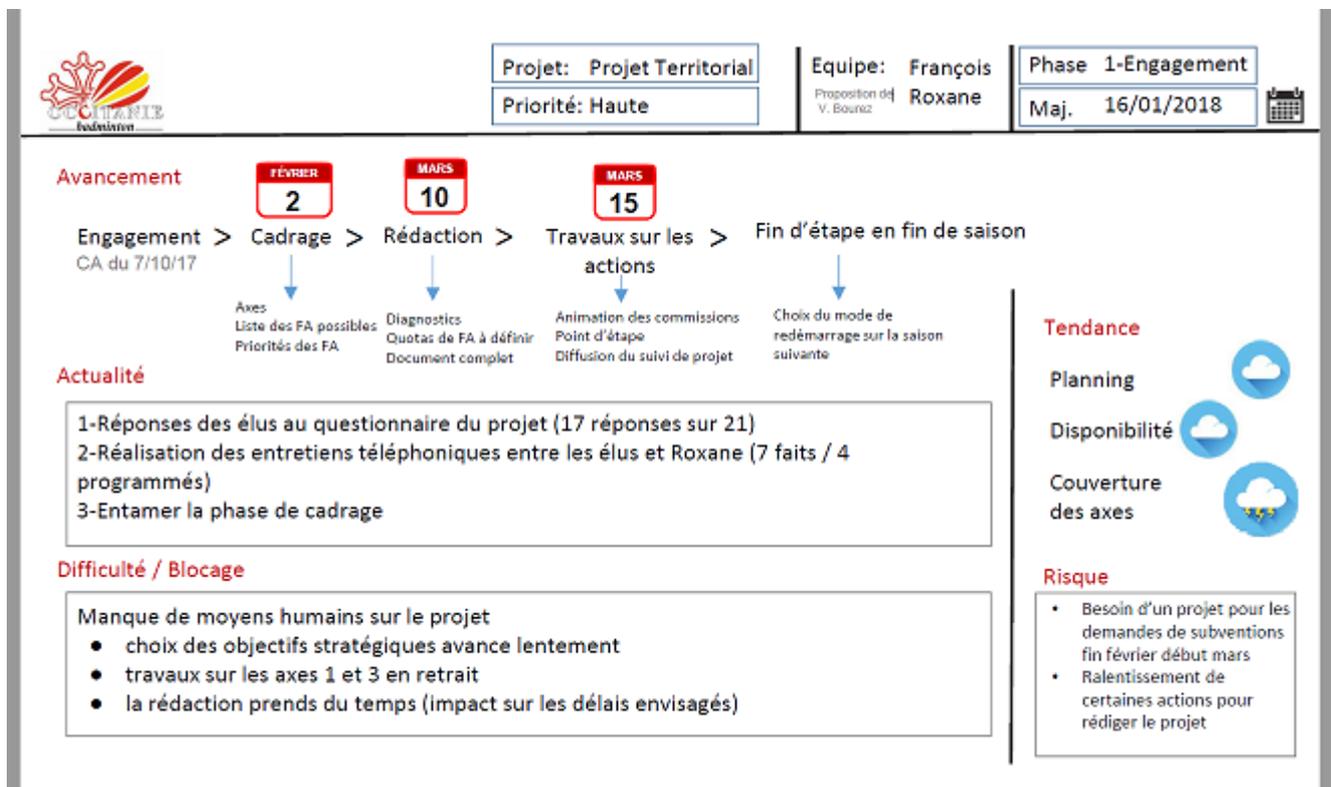
2.1 Projet de ligue : Bilan et rédaction de fiche action – Présentation : Roxane VENUTI

* Rappel des 3 axes du projet territorial définis à développer sur les 2 olympiades pour un positionnement de travail de chacun des administrateurs comme suit :

1	SE FORMER POUR RENFORCER NOS COMPÉTENCES ET STRUCTURER LE TERRITOIRE Élu coordinateur : Christophe FAULMANN - Augmenter les compétences au sein de nos territoires ➤ Gary MARNAY - Jean-François ANINAT - Adrien MOGLIA - Organiser le maillage ➤ Gary MARNAY - Cécilia GRESSENT - Jean-François ANINAT - Vincent BOUREZ - Alain GILLE - Professionnaliser le territoire ➤ Cécilia GRESSENT - Alain GILLE
2	LE HAUT-NIVEAU, DE LA PRÉ-FILIÈRE AUX MÉDAILLES Élus coordinateurs : Cécilia GRESSENT - Christophe FAULMANN - Avoir des clubs formateurs pérennes ➤ Gary MARNAY - Jean-François ANINAT - Alain GILLE - Disposer d'un réseau de compétences Pas de positionnement - Détecter et accompagner les meilleurs joueurs régionaux ➤ Gary MARNAY - Conduire les meilleurs clubs de l'Occitanie en championnat interclubs élite ➤ Alain GILLE – Vincent BOUREZ
3	DYNAMISER LE BADMINTON SUR LE TERRITOIRE Élus coordinateurs : Philippe SOLANET – Sylvain CAUSSÉ - Augmenter et fidéliser le nombre de licenciés ➤ Gilles CASTILLON – Christophe FAULMANN - Promouvoir les nouvelles offres de pratique ➤ Fayza ZIOUECHE – Gilles CASTILLON - Valoriser et communiquer sur le badminton en compétition auprès des licenciés, des institutions et du grand public ➤ Adrien MOGLIA – Hubert SALES – Alexandre HEYWANG – Gérard HUDELLOT – Élyane CANAL - Apporter une attention particulière aux lieux de pratique ➤ Christophe FAULMANN – Gilles CASTILLON – Alain GILLE

Il est à relever que le positionnement des élus pour travailler sur les fiches actions du projet territorial démontre un investissement important pour l'axe 3 par rapport aux 2 autres. Cela doit nous interroger par rapport à la priorisation des axes !

*** Présentation de l'échéancier relatif à l'état d'avancement de la phase 1 depuis le vote des axes du projet en octobre dernier - Élu référent : Vincent BOUREZ**



- Constat est fait de devoir intercaler à l'échéancier ci-dessus des réunions en sus des 4 Conseils d'administration pour coordonner les actions.

La visite des Comités, menée actuellement par F. Durier avec l'appui de N. GALTIER, doit permettre d'alimenter les travaux sur le projet territorial. De plus, en fonction des besoins identifiés par les Comités, la ligue devra adapter ses aides.

- En attente de la présentation par la DRJSCS des orientations CNDS 2018 pour prioriser les Fiches Actions.

En complément des orientations CNDS 2018, le projet territorial devra tenir compte des orientations fédérales issues du Projet fédéral "Ambition 2025".

*** Présentation du tutoriel de rédaction d'une fiche action avec les items :**

- Publics cibles
- État des lieux
- Contenus/description
- Durée
- Moyens humains/financiers
- Mode de financement
- Évaluation de l'action quantitatif/qualitatif

Nota : les objectifs opérationnel et intermédiaire doivent être définis pour travailler l'objectif stratégique correspondant.

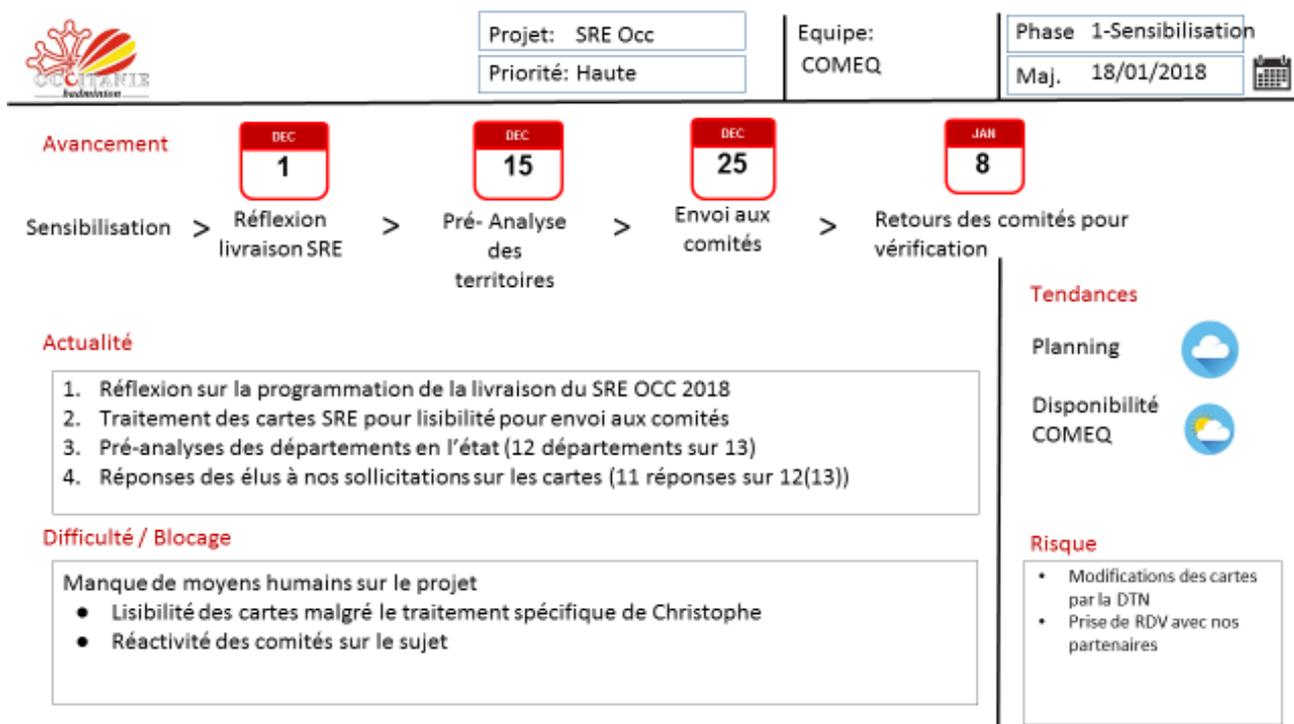
2.2 Le SRE : Point d'étape et présentation de l'échéancier - Présentation : Xavier DEMANZE

≡ Rappel :

Octobre 2017 : Calendrier retardé au regard de la mise en œuvre des phases de définition du Schéma Régional des Équipements prévues en décembre 2017.

Décision du CA : présentation d'un nouvel échéancier par la C° Équipements, accompagné des moyens nécessaires à sa mise en œuvre au Conseil d'administration de janvier 2018.

* Présentation du processus de construction du SRE Occitan : État des avancées



Les 2 réunions de la Commission Équipement qui se sont déroulées après le CA du mois d'octobre mettent en exergue les difficultés rencontrées (*cf. diapositive*)

Le rendu des données est peu ou pas lisible pour l'exploitation de la cartographie de chaque département par la ligue et les comités malgré l'appui technique de la Fédération.

Le retour des Comités sera formalisé via l'analyse de la Commission à présenter aux administrateurs en avril prochain ; en découleront la programmation des rencontres avec les partenaires institutionnels régionaux.

La mise au vote de la livraison du SRE est proposée lors du dernier Conseil de la saison de juin après l'Assemblée générale.

VOTE 2 // Adoption à l'UNANIMITÉ du report de livraison du SRE

3- INFORMATIONS du PRÉSIDENT

Remerciements adressés à :

- Gérard HUDELOT, responsable de la CRA pour son dynamisme et le travail commun mené avec la C° Formation
- Vincent BOUREZ, pour son investissement au sein du projet territorial et la gestion des ICR
- Élyane CANAL, pour son implication dans la gestion des TRJ

- Cécilia GRESSENT, pour son sérieux et sa rigueur à exercer ses responsabilités au sein de la C° JEUNES et HN.

URGENT : Appel à responsable pour intégrer la Commission régionale FORMATION actuellement vacante.

Agenda du Président :

- **13/12** : Réunion Présentation du PPF par la Fédération (Florent CHAYET – Philippe LIMOUZIN – Nicolas GALTIER – C. Gombrowicz) auprès des représentants de la RÉGION, de la DRJSCS et du CREPS.
- **21/12** : Participation à l'Assemblée générale du Comité 82
- **22/12** : Réunion Bilan 2017 Dialogue de gestion FFBaD-Ligue : Octroi du solde (25%) de la subvention initiale.
- **DG 2018** : En attente de diffusion des axes fédéraux déterminés.

3.1 Consultation du Président de la FFBaD auprès des Ligues

≡ **Contexte :**

- Réduction des subventions
- Baisse du nombre de licenciés
- Accent mis sur les clubs qui ne licencient pas l'ensemble de leurs adhérents
- Maintien du montant de la licence pendant 5 ans

En conséquence, Florent CHAYET, s'est adressé aux responsables de Ligue pour connaître leur avis sur la proposition de contribution des compétiteurs et sollicite donc un vote de principe. La réponse est demandée pour le 10 février prochain lors du Conseil des Présidents de Ligue.

Échanges du CA :

- Retombées financières régionales très minorées
- Pas de définition précise d'objectifs à l'issue du vote de principe
- Pourquoi sanctionner les compétiteurs ?
- Accent mis sur les clubs non affiliés
- Au titre de la solidarité, principe fédéral, tous les adhérents doivent participer si contribution il y a
- Constat d'une augmentation marquée du montant des inscriptions tournois
- Les licenciés dits loisirs représentent la majorité des licenciés ; pourquoi les mettre à contribution aussi ?
- Proposition de rechercher de nouveaux partenaires pour déplacer la facilité de taxer ; mécénat ?
- Baisse probable à prendre en compte des subventions régionales et départementales

Vote de principe à la demande de Consultation du Président de la FFBaD sur la mise en place d'une contribution compétiteur :

Alexandre HEYWANG ne prend pas part au vote, le quorum est porté à 11 votants.

VOTE 3 // POUR 2
CONTRE 9
Refus à la MAJORITÉ

Le CA indique qu'une augmentation « *franche* » applicable aux licences en général serait plus envisageable pour pallier aux causes précitées.

4- Secteur COMMUNICATION

4.1 Partenariat SR et West Gut

Rappel :

- Juillet 2017 : dotations ligue stoppées sur 16/17, livrées qu'en partie
- Essai de conciliation : échec
- Période écoulée : 5 mois

Le Président propose au CA d'entériner le vote unanime du Bureau relatif au lancement de la procédure judiciaire à l'encontre de SR et West Gut en cas d'échec de la conciliation.
Le quorum est de nouveau porté à 12 votants.

VOTE 4 // Adoption à l'UNANIMITÉ d'ester en justice

5- SECTEUR VIE SPORTIVE C° Vie sportive JEUNES ET HN

5.1 Avancée du Label Régional

≡ **Rappel :**

Dans le cadre de la nouvelle olympiade et suivant les directives du Ministère des Sports, toutes les fédérations olympiques ont élaboré leur nouveau projet de performance à 4 ans, 8 ans...

La FFBaD met en place le PPF (Parcours de Performance Fédérale).

Dans les grandes lignes, ce PPF supprime les SER, instaure les "Club Avenir" et accentue le travail sur la structuration fédérale avec à terme l'ambition d'avoir un pôle Espoir par ligue.

≡ **Objectifs stratégiques**

CRÉER UN POLE ESPOIR SUR LA LIGUE

ATTEINDRE UN TOP 5 DANS LE CLASSEMENT DES MEDAILLES

L'ouverture d'un Pôle Espoir sur une région est conditionnée par la reconnaissance de 3 « Club Avenir » sur le territoire.

La ligue se doit de réagir afin d'adapter ses aides et accompagnements dans le sens du PPF. Pour viser les objectifs stratégiques, la Commission travaille donc sur 2 objectifs opérationnels (présentation des travaux soumis au vote) :

1- Augmenter le nombre de Club Avenir sur la région.

Une convention à la carte sera proposée aux clubs voulant atteindre le label club avenir.

Cette convention ne pourra être effective que si le club s'engage dans une structuration du club par le label régional (prérequis) et prendra en compte les items du cahier des charges manquants pour atteindre le club avenir.

2- Accompagner la structuration des Clubs : le label régional

Décliné sur plusieurs niveaux (à priori 3), ce label va permettre aux clubs ayant un projet sportif de l'atteindre grâce au soutien de la ligue.

Des prérequis sont déterminés :

- une école labellisée
- des jeunes Minibad
- un projet sportif de club formalisé
- un ou des jeunes au collectif départemental

Les items du club avenir seront repris pour finaliser le cahier des charges des labels régionaux pour une présentation lors du prochain CA3 d'avril incluant également la définition des moyens à allouer pour chaque niveau du label présentés, en vue de déterminer le niveau d'engagement financier de la ligue dès la saison 2018-2019.

VOTE 5 // Adoption à l'UNANIMITÉ du label et de la convention

Section Compétition Jeunes

5.2 Règlement Coupe inter-comité Jeunes

Le règlement mis à jour pour la saison en cours est présenté.

Seul, l'article 4.a relatif à la présence d'un arbitre ou d'un jeune arbitre amène à discussion.

Le responsable de la CRA fait un point de rappel sur le règlement fédéral qui régit les officiels techniques sur l'arbitrage des compétitions. Pour les comités dépourvus ou peu pourvus en officiels arbitres, il faut faire appel aux arbitres stagiaires et utiliser le listing qui recense les 140 OT en Occitanie.

Pour cette saison 2017/2018, le règlement est mis au vote avec l'article 4.a qui mentionne la présence non impérative d'un arbitre ou jeune arbitre sur la compétition. En revanche, à compter de 2018/2019, le déroulement de la Coupe inter-comités sera arbitré officiellement.

VOTE 6 // CONTRE 4
ABSTENTION 3
POUR 5
**Adoption à la MAJORITÉ du règlement de la Coupe inter-comités
Saison 2017/2018 et Saison 2018/2019**

5.3 Règlement RÉGIONAL JEUNES

Les mises à jour du règlement sont apportées pour la saison N+1 ; celles-ci prennent en compte les modifications fédérales.

VOTE 7 // ABSTENTION 1
POUR 11
**Adoption à la MAJORITÉ du règlement du Régional JEUNES pour
la Saison 2018/2019**

C° VIE SPORTIVE ADULTE

5.4 Retour sur les Championnats du monde en Corée

Les championnats du Monde Para-badminton se sont déroulés à Ulsan en Corée du Sud, du 24 au 26 novembre 2017.

Félicitations à Fabien MORAT qui revient avec 2 médailles : une médaille d'argent en mixte SS6 et une médaille de bronze en simple homme SS6.

David TOUPÉ atteint les huitièmes de finale en simple homme WH1 et avec Emmanuelle Ott, ils terminent leur course en seizième de finale. En simple dame WH2, Emmanuelle ne sort malheureusement pas de poule. Enfin, Xavier DEBAVELAERE ne sort pas non plus de poule en simple et en double homme SL3.

Félicitations aux 4 joueurs Occitans qui ont fait le déplacement jusqu'en Corée et qui visent à se qualifier aux JO Paralympiques de Tokyo en 2020.

Le Championnat de France se déroule ce week-end à Pertuis, 11 joueurs de l'Occitanie y participent, ce qui implique d'autres médailles en perspective.

Un communiqué paraîtra dans le prochain numéro de SPORTS REGION en sus de la communication habituelle via les réseaux numériques.

5.5 Championnat d'Europe Parabadminton 2018

Point de suivi sur :

- l'organisation générale de la manifestation
- la communication
- le budget
- les partenariats

Un état des dépenses est demandé par la Trésorière générale pour le Conseil d'administration d'avril.

6- SECTEUR ADMINISTRATIF

Informations du Secrétaire général

- **Communication des décisions validées lors du Bureau téléphonique du 9 janvier (Cf. CR BT3)** relatives au Dialogue de gestion.

- LOB Régional LOB-R

Un rectificatif est apporté sur le premier numéro du LOB Régional – L'Officiel du Badminton Régional, la dénomination des 3 structures signataires du partenariat est mentionnée.

- Le contrat de travail de Mme Nicolle NOEL, ex comptable a pris fin le 30 novembre 2017 par rupture conventionnelle homologuée le 14 octobre 2017.

6.1 Modification des statuts et du Règlement Intérieur de la ligue

La fédération française de badminton a apporté des modifications à ses statuts et son règlement intérieur lors de sa dernière assemblée générale.

La ligue étant une instance déconcentrée de la fédération, les évolutions la concernant ont été transcrites dans nos règlements particuliers. Elles feront également l'objet d'une validation par l'Assemblée générale.

VOTE 8 // Adoption à l'UNANIMITÉ des modifications apportée aux Statuts et au Règlement Intérieur

6.2 C° Statuts et Règlements : candidature de Gérard HUDELOT

La C° Statuts et règlements est notamment chargée de retranscrire dans les règlements les modifications proposées par les diverses commissions pour une soumission ultérieure au Conseil d'administration.

Gérard HUDELOT, responsable de la CRA a été sollicité afin d'apporter ses compétences spécifiques à la préparation et relecture des documents sportifs.

VOTE 9 // Adoption à l'UNANIMITÉ de la candidature de Gérard HUDELOT

6.3 Accueil de stagiaires au sein des 2 pôles

Le secrétariat général a reçu des propositions de stages d'étudiants en Master 2.

Le Bureau en réunion du 02/12/2018 a validé :

- **la candidature de Mlle PAPAILHAU** (Master 2 Droit et Administration des Organisations Partenariales et/ou Associatives)

Objet : découverte de l'administration et du juridique dans une association, durée de 3 mois à partir d'avril 2018 associée au secteur Administratif.

- **la candidature de M. HERVAS**, stagiaire étudiant en UFR STAPS en Master 2

Objet : Implantation d'une salle spécifique (projet Toulouse Métropole) à partir de février pour une durée de 5 mois, associé au secteur Équipements.

7- SECTEUR FINANCIER

Informations de la Trésorière générale

La Trésorière souligne l'implication et le sérieux de Frédéric MICHEL DE ROISSY, comptable en poste depuis mai dernier.

7.1 Situation financière au 31/07/2017

En cours d'être clôturée, la situation encore provisoire tend vers un équilibre financier pour l'année 2017. Dans le cas d'une baisse du nombre de licenciés en 2018, le budget sera à flux tendu.

7.2 Dossier ACERTIS

Dans le cadre d'un réajustement des coûts, une négociation sur les honoraires liés aux missions de comptabilité générale a été engagée et s'annonce pour 2018 à 1 000 € HT permettant ainsi une économie de 2 500 € HT.

Un appel à la concurrence sera lancé pour 2019.

8- QUESTIONS DIVERSES

La Fusion des CROS Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées est en cours. L'Assemblée générale électorale du futur Conseil d'Administration du CROS Occitanie est fixée le 24 mars prochain.

L'ordre du jour est épuisé, le président remercie l'ensemble des participants.

La séance est levée à 17h45.

Christophe FAULMANN
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

